

## **Compte rendu de la séance du conseil municipal extraordinaire du 13 Aout 2015**

Le conseil municipal dûment convoqué par le Monsieur le maire s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean HANNART, Maire.

La séance publique a été ouverte à 20 heures.

**Présents : 4 membres** Jean HANNART, Maire, Président de séance,  
Francis BRUC, Joani GASTON, Christophe MAURIN, Conseillers municipaux,

Le conseil étant extraordinaire et faisant suite au conseil du 10 août 2015 invalidé pour non-réalisation du quorum, ce conseil conformément au CGCT délibérera en absence du quorum

**Absents excusés:** Hélène BRUNETEAU, Vincent DELORY; Michel THYARD, Cécile HUGON, Julien LESPINE, ; Bruno MARK , Patrick ROUX

**Procuration :** Michel THYRARD à Francis BRUC

### **I – LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire rappelle les différents dossiers inscrits à l'ordre du jour et précise que pour plus de compréhension des débats à venir il propose de commencer la séance par les informations générales, ces dernières éclairant les délibérations à prendre.

### **II – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE** Maurin Christophe

### **III – INFORMATIONS GENERALES**

#### **1/Travaux en cours :**

Schéma directeur des assainissements: Des capteurs de mesure ont été posés semaine 32, une autre tranche de mesure est prévue après le 19 septembre de façon à analyser les conséquences de la pluie sur la charge de nos réseaux

Raccordement des Mazes: Quelques modifications sont à prévoir sur l'avant projet. Des relevés topographiques seront effectués dès que nous aurons les accords des financeurs; (voir contrat territoriaux, région et agence de l'eau)

Débroussaillage: Une convention a été établie avec la commune de Saint Martin de Lansuscle de sorte que le débroussaillage puisse être réalisé sur Sainte Croix VF, Moissac Vf et St Martin de Lansuscle à moindre coût, Francis BRUC sera en charge du suivi du dossier et du contrôle des coûts

**2/PEDT** (plan éducatif territorial): Des adaptations sont en cours de façon à ce que la pause méridienne de 1h30 (temps de repas) soit conforme aux textes en vigueur

**3/ Ouverture du Piboulio :** Pour le moment, l'ouverture dépend du passage de la commission sécurité.

**4/ Règlement de l'eau :** Un règlement est en cours d'élaboration, il devra permettre de répartir équitablement les coûts d'entretien et de restructuration de nos réseaux.

**5/ Modification des procédures d'évaluation des agents :** Après proposition du centre de gestion pour mettre en place des méthodes de suivi et d'évaluations des agents de la commune des entretiens annuels seront mis en place

#### **IV- QUESTIONS DIVERSES**

Internet : le site de la commune est désormais opérationnel.

La commission communication est invitée à faire des propositions pour la gestion du site.

<http://sainte-croix-vallee-francaise.fr>

#### **V- DELIBERATIONS**

##### **1/Temps de travail adjoint technique territorial 2eme classe intervenant sur les écoles**

Le maire expose au conseil municipal le besoin de modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi agent technique permanent intervenant dans les écoles a temps non complet (27heures), afin de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires.

Le conseil municipal a l'unanimité décide d'augmenter le temps de travail de l'agent à 30 heures hebdomadaires

##### **2/ convention adhésion CDG pour archivage**

Le maire présente la proposition du CDG 48 d'une convention d'adhésion de mise à disposition d'un archiviste. L'intervention se déroulera en plusieurs étapes.

Le conseil municipal après délibération unanime approuve cette convention pour que l'archivage en mairie soit fait dans les meilleurs délais.

##### **3/ Signature convention PNC**

Le maire présente la convention concernant la mise en œuvre opérationnelle des objectifs et des orientations de la charte du PNC. Cette convention est approuvée à l'unanimité

##### **4 /Délibération modificative du budget voirie**

Le maire présente au conseil municipal le besoin de réajuster les crédits pour la voirie au budget 2015, le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité.

##### **5 /Délibération modificative du budget emprunts**

Le maire présente au conseil municipal le besoin de réajuster les crédits d'emprunt pour le budget 2015, le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 22H30

Fait à SAINTE-CROIX-VALLÉE-FRANÇAISE

Le 13 Aout 2015

Le maire Jean HANNART